

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DE TOUROUVRE-AU-PERCHE
SEANCE DU LUNDI 28 NOVEMBRE 2022

Nombre de conseillers

En exercice : 39

Convocation : 17/11/2022

Quorum : 20

Présents : 26

Affichage : 29/11/2022

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut délibérer

Nombre de votants : 34

Le lundi 28 novembre deux mille vingt-deux à dix-huit heures trente les membres du conseil municipal se sont réunis à la salle Georges Brassens sur la commune déléguée de Tourouvre sous la présidence de Monsieur Franck POIRIER, Maire, après convocation légale du 17/11/2022.

Présents : M. POIRIER Franck, M. AGIN Didier, M. ANQUETIL Dominique, Mme BEAUDOIRE Céline, M. BEAUDOIRE Julien, M. BLANCHARD Cyril, M. BOUTTIER Jean-Jacques, M. DEVISE Gérard, Mme DJENNADI-MENEGHINI Virginie, M. DUGUET Christian, Mme ENGRAND Corinne, M. GUYOT Philippe, M. HAGHEBAERT Frédéric, M. HAMELIN Henri, Mme LAMARRE Nicole, M. LARRIVIERE Jean, M. LEPRETRE Laurent, Mme LESSIRARD Emmanuelle, M. MANNOURY César, M. MANNOURY Christophe, Mme MARTIN Jocelyne, M. PETIT Bruno, Mme POUILLAIN Francine, Mme RADIGUET Angéline, Mme RICHARD Céline, Mme VIELJEUX Georgina.

Absents Excusés : BILLON Arnaud, DESMONTS Noël, FEUGUEUR Stéphanie (donne pouvoir à M. BOUTTIER Jean-Jacques), FONTAINE Estelle (donne pouvoir à Mme MARTIN Jocelyne), GOSNET Cindy, GUEUGNON Jean-Edouard (donne pouvoir à Mme LAMARRE Nicole), MARTIN Valérie (donne pouvoir à M. BLANCHARD Cyril), MASSE Maryse (donne pouvoir à M. MANNOURY Christophe), MASSON Didier, PARENT Marie (donne pouvoir à M. PETIT Bruno), SAUVANEIX Alexandra (donne pouvoir à Mme ENGRAND Corinne), SIMONNET Marc, WINCZURA Karine (donne pouvoir à M. POIRIER Franck).

Assistai(ent) également :

Mme VALERY Nelly - Responsable des services

Mme VIOLETTE Maryline – Gestionnaire Elections

M. POHU Benoit – Chargé de développement économique auprès de la CDC des Hauts du Perche

Monsieur AGIN Didier est désigné secrétaire de séance.

L'ordre du jour est le suivant :

1° Démission du Maire Délégué d'Authueil

2° Election d'un Maire Délégué d'Authueil

3° Finances de la collectivité ;

- Budget principal 2022 : décision modificative n°6

- Encaissement d'un chèque de l'association Les Vikings - Babyfoot de Randonnai

3° Questions diverses

- Présentation de l'application Intramuros

Désignation d'un secrétaire de séance

Monsieur AGIN Didier est désigné secrétaire de séance.

Démission du maire délégué d'Authueil et conseillère municipale de la commune nouvelle de Tourouvre-au-Perche :

Monsieur le Maire fait part aux membres du conseil municipal de la démission de Madame CLAVEAU Sandra, conseillère municipal et Maire déléguée d'Authueil ; et rappelle que cette démission a fait l'objet d'un accusé réception de Monsieur le Préfet en date du 9 novembre 2022 (art. L 2121-15 du CGCT).

Aussi Monsieur le Maire rappelle l'article L 270 du Code électoral qui prévoit que le candidat venant sur une liste immédiatement après le dernier élu est appelé à remplacer le conseiller municipal dont le siège devient vacant pour quelque cause que ce soit.

Monsieur le Maire procède à la présentation du nouveau tableau du conseil municipal : Monsieur HAMELIN Henri intègre le conseil municipal.

Délibération n°2022-11-012

Election d'un Maire Délégué d'Autheuil

Le Maire invite le conseil municipal à procéder à l'élection du Maire délégué(e) d'Autheuil de la commune nouvelle de Tourouvre-au-Perche.

Sont nommés assesseurs : Madame BEAUDOIRE Céline et Monsieur MANNOURY Christophe.

Est nommé secrétaire : Monsieur AGIN Didier

Il a rappelé qu'en application des articles L. 2122-4 et L. 2122-7 du CGCT, le Maire délégué(e) est élu au scrutin uninominal secret (art L. 2122-4 du CGCT) et à la majorité absolue parmi les membres du conseil municipal (art. L. 2113-12-2 du CGCT). Si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité des suffrages, le plus âgé est déclaré élu (art. L. 2122-7 du CGCT).

Résultats du premier tour de scrutin de la Commune déléguée d'Autheuil :

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) :34
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) : 0
- d. Nombre de suffrage blancs (art. L. 65 du code électoral) : 2
- e. Nombre de suffrages exprimés (b – c – d) :32
- f. Majorité absolue :17

INDIQUER LES NOMS ET PRENOMS DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
M. DEVISE Gérard	32	Trente-deux

Monsieur DEVISE Gérard a été proclamé maire de la commune déléguée d'Autheuil.

Délibération n°2022-11-013

Budget principal – Décision Modificative n°6 du BP 2022

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le vote du budget primitif principal 2022,

Vu les décisions modificatives numérotées n°2 et n°3 et les virements de crédits numérotés n°1, n°4, n°5

Monsieur le Maire propose que soient réévalués les crédits votés au budget :

- pour la section d'investissement :

-Dépenses : l'ouverture de crédits portant sur l'opération de travaux de réfection de l'immeuble de la Mairie et de la salle des fêtes sur la commune déléguée de La Poterie au Perche ; et l'augmentation des crédits alloués au remboursement de la dette

-Recettes : une réévaluation de montant du virement de la section de fonctionnement

- pour la section de fonctionnement :

-Dépenses : un ajustement des crédits portés aux chapitre 012 (charges de personnel),

-Recettes : un ajustement des produits de cession par suite de la vente du presbytère de la commune déléguée de la Poterie au Perche,

Considérant qu'il convient de réajuster les crédits budgétaires,

Monsieur le Maire propose la décision modificative n°6 afférente au budget principal 2022, ci-annexée.

Votants : 34 Pour : 34 Contre : 0 Abstention : 0

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

-APPROUVE la décision modificative n°6 afférente au budget principal 2022, telle que ci-annexée.

61491 Code INSEE	TOUROUVRE AU PERCHE TOUROUVRE-AU-PERCHE	DM n°6 2022
---------------------	--	-------------

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Municipal
REGULARISATION CHAP 012

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
 FONCTIONNEMENT				
D-60612 : Fournitures non stockables - Energie - Electricité	0,00 €	3 000,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 011 : Charges à caractère général	0,00 €	3 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-6218 : Autre personnel extérieur	0,00 €	5 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-64111 : Personnel titulaire - Rémunération principale	0,00 €	19 600,00 €	0,00 €	0,00 €
D-64131 : Personnel non titulaire - Rémunérations	0,00 €	12 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-64164 : Emplois aidés - indemnité inflation	0,00 €	200,00 €	0,00 €	0,00 €
D-64168 : Autres emplois aidés	0,00 €	11 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-6451 : Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00 €	1 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-6453 : Cotisations aux caisses de retraite	0,00 €	1 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-6454 : Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	0,00 €	800,00 €	0,00 €	0,00 €
D-6455 : Cotisations pour assurance du personnel	1 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 012 : Charges de personnel et frais assimilés	1 000,00 €	50 600,00 €	0,00 €	0,00 €
R-6419 : Remboursements sur rémunérations du personnel	0,00 €	0,00 €	25 000,00 €	64 667,00 €
TOTAL R 013 : Atténuations de charges	0,00 €	0,00 €	25 000,00 €	64 667,00 €
D-023 : Virement à la section d'investissement	0,00 €	132 471,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 023 : Virement à la section d'investissement	0,00 €	132 471,00 €	0,00 €	0,00 €
R-70846 : Mise à dispo personnel facturé au GFP de rattachement	0,00 €	0,00 €	0,00 €	15 404,00 €
TOTAL R 70 : Produits des services, du domaine et ventes diverses	0,00 €	0,00 €	0,00 €	15 404,00 €
R-74718 : Participations Etat - Autres	0,00 €	0,00 €	40 000,00 €	0,00 €
R-74788 : Participations autres organismes	0,00 €	0,00 €	0,00 €	40 000,00 €
TOTAL R 74 : Dotations et participations	0,00 €	0,00 €	40 000,00 €	40 000,00 €
R-775 : Produits des cessions d'immobilisations	0,00 €	0,00 €	0,00 €	130 000,00 €
TOTAL R 77 : Produits spécifiques	0,00 €	0,00 €	0,00 €	130 000,00 €
Total FONCTIONNEMENT	1 000,00 €	186 071,00 €	65 000,00 €	250 071,00 €
 INVESTISSEMENT				
R-021 : Virement de la section de fonctionnement	0,00 €	0,00 €	0,00 €	132 471,00 €
TOTAL R 021 : Virement de la section de fonctionnement	0,00 €	0,00 €	0,00 €	132 471,00 €
D-1641 : Emprunts en euros	0,00 €	2 471,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 16 : Emprunts et dettes assimilées	0,00 €	2 471,00 €	0,00 €	0,00 €
D-2313-111 : TRX MAIRIE+SALLE LA POTERIE AU PERCHE	0,00 €	130 000,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 23 : Immobilisations en cours	0,00 €	130 000,00 €	0,00 €	0,00 €
Total INVESTISSEMENT	0,00 €	132 471,00 €	0,00 €	132 471,00 €
Total Général		317 542,00 €		317 542,00 €

Délibération n°2022-11-014

Encaissement d'un chèque de l'association Les Vikings - Babyfoot de Randonnai

Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur DEVISE Gérard qui expose le courrier reçu par l'association « Les vikings – babyfoot de Randonnai » en date du 23 septembre 2022 :

- ladite association informe de sa mise en sommeil suite au constat d'un manque d'adhérents pour maintenir une activité suffisante.

- le bureau de l'association a décidé de restituer la subvention communale (2022) pour un montant de 250€ ; un chèque est remis à l'appuis dudit courrier.

Votants : 34 Pour : 34 Contre : 0 Abstention : 0

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **ACCEPTÉ** l'encaissement de la somme de 250€

- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à signer toutes les pièces nécessaires à la conduite à bonne fin du dossier.

3° Questions diverses

Présentation de l'application IntraMuros par Monsieur POHU Benoit, Chargé de développement économique auprès de la CDC des Hauts du Perche :

« *INTRAMUROS : Une application au service de tous les habitants et usagers du territoire.*

- *Financée par le fonds européen Leader et la CDC (80%/ 20%).*
- *Déployée pour les 10 communes et leurs communes déléguées.*
- *Gratuite, sans publicité et sans collecte de données personnelles.*
- *Information en temps réel des actualités des communes et de l'intercommunalité.*
- *Recensement complet des acteurs et services du territoire et information en temps réel de leur actualité.*

Avantages :

- *Centraliser l'information.*
- *Encourager l'achat local.*
- *Mettre à disposition de tous les acteurs un canal d'information gratuit.*
- *Relayer les différents portails existants ou à venir (Odt, portails famille, démarches administratives ...).*
- *Répertorier et localiser les services du territoire.*
- *Promouvoir l'intercommunalité.*

Gestion directe de chaque commune.

Lancement officiel prévu le vendredi 27 janvier 2023, lors des Vœux aux forces vives. »

IntraMuros
Toute la vie des Hauts du Perche sur une seule appli

plus accessible
plus convivial
plus intuitif
Disponible 7/24

Disponible sur App Store
DISPONIBLE SUR Google play

Téléchargement gratuit

Un service offert par la Communauté de Communes des Hauts du Perche en partenariat avec l'ensemble des communes.
La séance est levée à 21h16.

HAUTS DU PERCHE
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

TRouvez facilement tous les acteurs économiques du territoire : artisans, commerçants, entreprises, santé, tourisme...
DÉcouvrez les événements, les actualités, les lieux à visiter, les associations, les services de la mairie de votre commune et des alentours.
Recevez les Infos Importantes par notification.
PARTICIPEZ à la vie de votre territoire !

Toute la vie des Hauts du Perche sur une seule appli

Disponible aussi sur internet sur : www.intramuros.org

NORMANDIE
Pays Perche
Omnisports

La séance est levée à 19h36
Prochaine séance le 15 décembre 2022

Le Secrétaire de séance
Monsieur AGIN Didier

Monsieur le Maire
Franck POIRIER